



**MAISONS**  
DU MONDE

# Assemblée générale

31 mai 2022

# Mot de bienvenue Bureau & Quorum de l'assemblée



# Agenda de l'Assemblée

Thierry Falque-Pierrotin,  
Président du Conseil



# Agenda

01

Résultats  
annuels 2021 : Faits  
marquants

02

Situation  
financière 2021

03

Priorités et perspectives  
2022

04

Présentation des  
commissaires aux  
comptes

05

Questions et réponses

06

Vote des résolutions

# Résultats annuels 2021

## Faits marquants

Julie Walbaum, Directrice générale

01



## Faits marquants 2021

Des résultats solides dans un contexte toujours perturbé

### Principales réalisations

#### Stratégie

- Définition de la raison d'être du Groupe
- Plan stratégique actualisé
- Désengagement de Modani

#### Activités

- Renforcement du rayonnement de la marque
- Digitalisation
- Développement international

#### Performance financière

- Forte croissance
- Rebond de la rentabilité
- BPA record

Dans un contexte marqué par



La persistance de tendances défavorables liées à la crise du Covid-19



Des mesures de confinement et de restriction



Des perturbations au niveau des chaînes d'approvisionnement

## Faits marquants 2021

Des avancées majeures sur des piliers stratégiques clés

### Renforcer le rayonnement de la marque

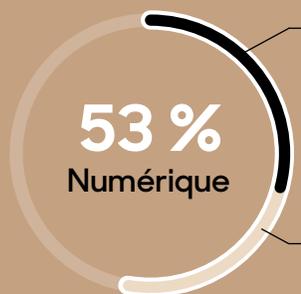


Parmi **les 5 premiers**  
**acteurs sur 3**  
de ses 4 plus grands  
marchés<sup>1</sup>



> **7,5 millions** de  
clients actifs, + **22 %**

### Développer notre modèle omnicanal



**33 %**  
Ventes en  
ligne

**20 %**  
Click-in-store



Marketplace à **env.**  
**24 %** de la GMV en  
ligne en France

### Accélérer le développement paneuropéen



+ **19 %**  
ventes  
internationales



**18**  
**ouvertures**  
**de magasin**  
hors de France

<sup>1</sup> Notoriété spontanée de la marque - BVA 2021

## Principaux indicateurs financiers 2021

Des performances dans le haut de la fourchette des  
objectifs mis à jour

### Perspectives 2021

### Performance 2021

Chiffre d'affaires

entre 13 % et 15 %

+ 15 %<sup>1</sup>

Marge d'EBIT

entre 9 % et 9,5 %

9,5 %

Flux de trésorerie disponible

nettement supérieur au  
niveau de 2020

90 millions d'euros,  
en hausse de 69 %  
par rapport à 2020

Forte rentabilité,  
BPA record  
de **1,52 euro** hors cession de  
Modani

Proposition  
de dividende : **55 centimes d'euro**,  
+ **83 %** par rapport à 2020

<sup>1</sup> Hors Modani  
(en incluant Modani, la croissance du chiffre d'affaires a atteint 15,5 %)

## Développer notre modèle omnicanal



<sup>1</sup> Click-in-store = Commandes passées en boutiques sur des appareils numériques tels que PC ou tablettes.

<sup>2</sup> Click-and-collect = Mode de livraison permettant aux clients de passer une commande sur internet et de retirer les produits en boutique dans un délai court (à partir des stocks de la boutique).

### Une performance numérique robuste



Ventes en ligne **en hausse de 13 %** par rapport à l'année précédente, **+ 46 %** par rapport à 2019

GMV en ligne **en hausse de 20 %** par rapport à l'année précédente



Fort dynamisme des catégories extérieur, canapés et encadrement

### Montée en puissance de la stratégie omnicanale

- Clientèle active **> 7,5 m** (+ 22 %)
- **+ 30 %** de nouveaux clients
- Click-in-store<sup>1</sup> **en hausse de 13 %** par rapport à l'année précédente, click-and-collect<sup>2</sup> **en hausse de 93 %** par rapport à l'année précédente
- Nouvelles options de livraison : livraison express à domicile, points retrait en 4 h et points retrait XL

# Expansion paneuropéenne

## Gestion active du portefeuille - Focus international

### Réseau de magasins au 31 déc. 2021 (En unités)



■ Nombre de magasins au 31 déc. 2021

■ Nombre d'ouvertures nettes de magasins en 2021

**357**

Total magasins  
(au 31/12/21)

**+ 5**

par rapport au 31/12/20

	T4 21	2021
<b>Ouvertures</b>	<b>+ 8</b>	<b>+ 21</b>
France	-	+ 3
Reste de l'Europe	+ 8	+ 18
<b>Fermetures</b>	<b>- 1</b>	<b>- 16</b>
France	- 1	-12
Reste de l'Europe	-	- 4
<b>Net</b>	<b>+ 7</b>	<b>+ 5</b>
France	- 1	- 9
Reste de l'Europe	+ 8	+ 14

# Leadership en matière de développement durable

## une nouvelle année de progrès

### Environnement

Développement rapide d'une offre de produits durables

- Bois durable : + **21 %**
- Textile durable : + **36 %**

Une consommation énergétique plus efficace

- Magasins français certifiés ISO 50001 : **100 %**
- Total des magasins alimentés en électricité renouvelable: **97 %**

Des avancées significatives dans la réduction des déchets et la logistique verte

- Centre de réparation MDM : produits retournés réparés / reconditionnés: + **85 % vs 2020**
- Engagement de réduction du fret à émissions de GES Scope 3 (FRET 21)
- Signature de la **Charte du commerce en ligne responsable de la FEVAD**

### Social

Prime exceptionnelle de 500 euros pour soutenir le pouvoir d'achat des collaborateurs

Lancement de grandes initiatives pour la diversité et l'inclusion :

- Signature de la charte de la diversité (Entreprises pour la Cité)
- Lancement d'un programme de mentorat (Dema1n.org) pour aider les jeunes issus de milieux défavorisés à accéder à la vie active



Distribution - Maison  
Classement : **n° 1**

Distribution (global) -  
Classement :  
**top 15 %**

Source :  
MSCI - décembre 2021



Distribution - Maison  
Classement :  
**top 5 %**

Distribution (global)  
Classement :  
**top 2 %**

Source :  
Sustainalytics - décembre 2021



Distribution spécialisée  
Classement : **top 5 %**

Classement mondial :  
**top 5 %**

Source :  
Vigeo - décembre 2021

# Situation financière 2021

Régis Massuyeau,  
Directeur administratif et financier

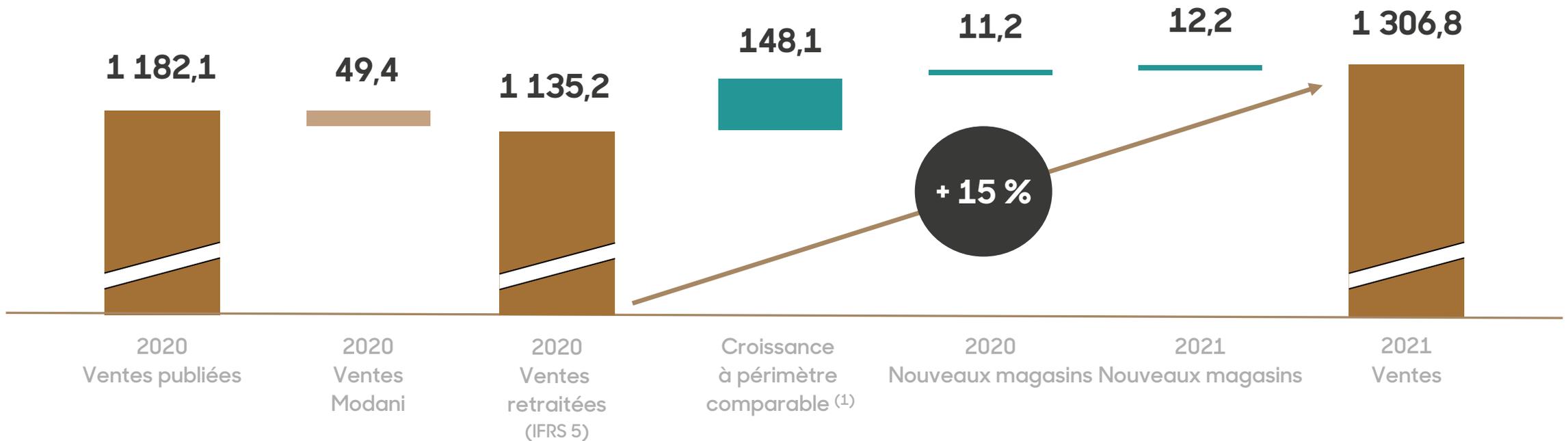
02



# Fort chiffre d'affaires en 2021 malgré un environnement perturbé

## ÉVOLUTION DES VENTES

(en millions d'euros)



Note: (1) La croissance à périmètre comparable inclut 1,6 millions d'euros de la part de Rhinov.

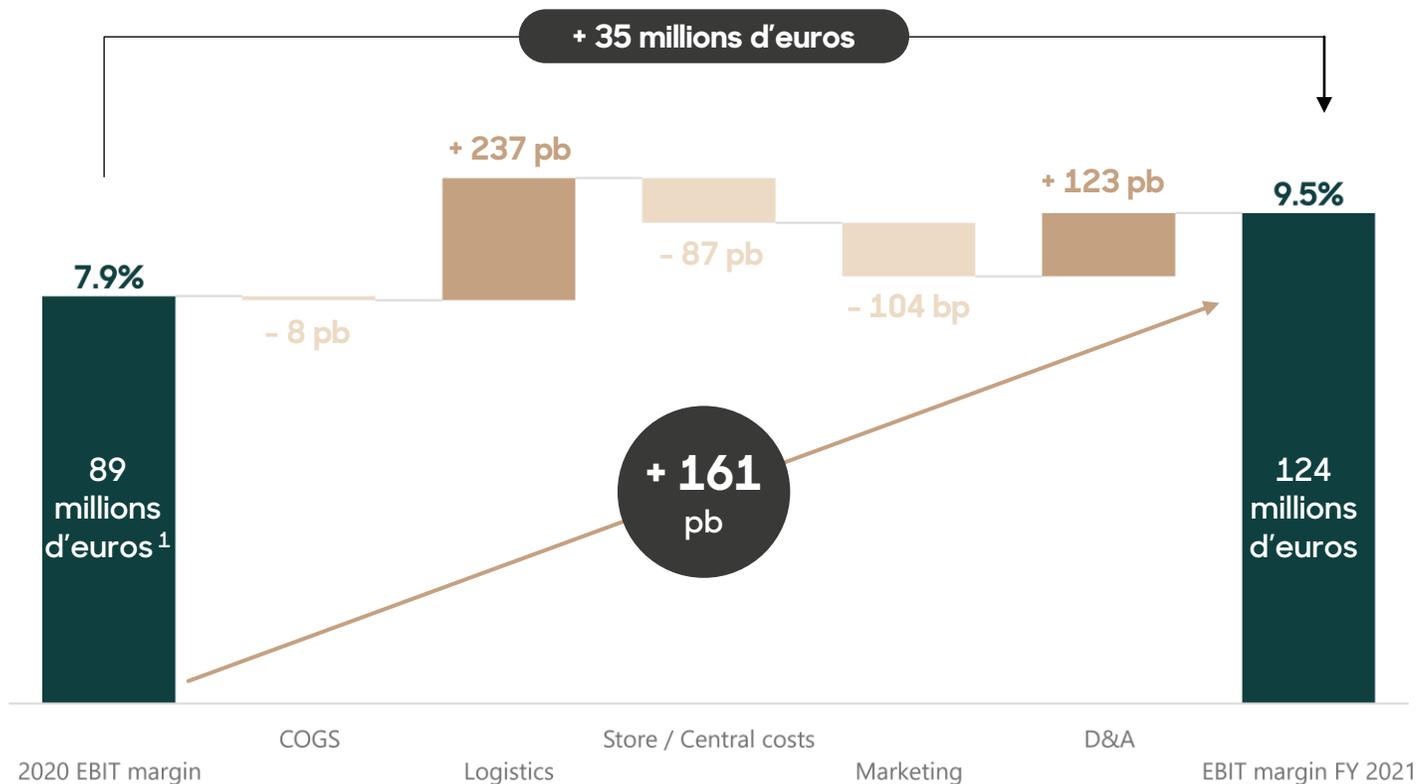


# L'ensemble des catégories, des canaux et des zones géographiques ont contribué à la croissance

	Catégories		Canaux		Zones géographiques	
	Ameublement	Décoration	Réseau de magasins	Ventes en ligne	France	International
par rapport à 2020	+ 11 %	+ 18 %	+ 16 %	+ 13 %	+ 12 %	+ 19 %
par rapport à 2019	+ 4 %	+ 16 %	- 1 %	+ 46 %	+ 4 %	+ 19 %



## En 2021, l'EBIT renoue avec une forte rentabilité



<sup>1</sup> Marge d'EBIT pro forma 2020 (IFRS 5)

### Marge brute stable à 66 %

- Effet limité de la hausse du prix du fret
- Faible niveau de promotions
- Un mix produit favorable porté par la décoration

### Logistique

- Forte efficacité opérationnelle dans le transport
- Effet favorable des coûts non récurrents négatifs de 2020 (10 millions d'euros)
- Effet de levier lié à la croissance

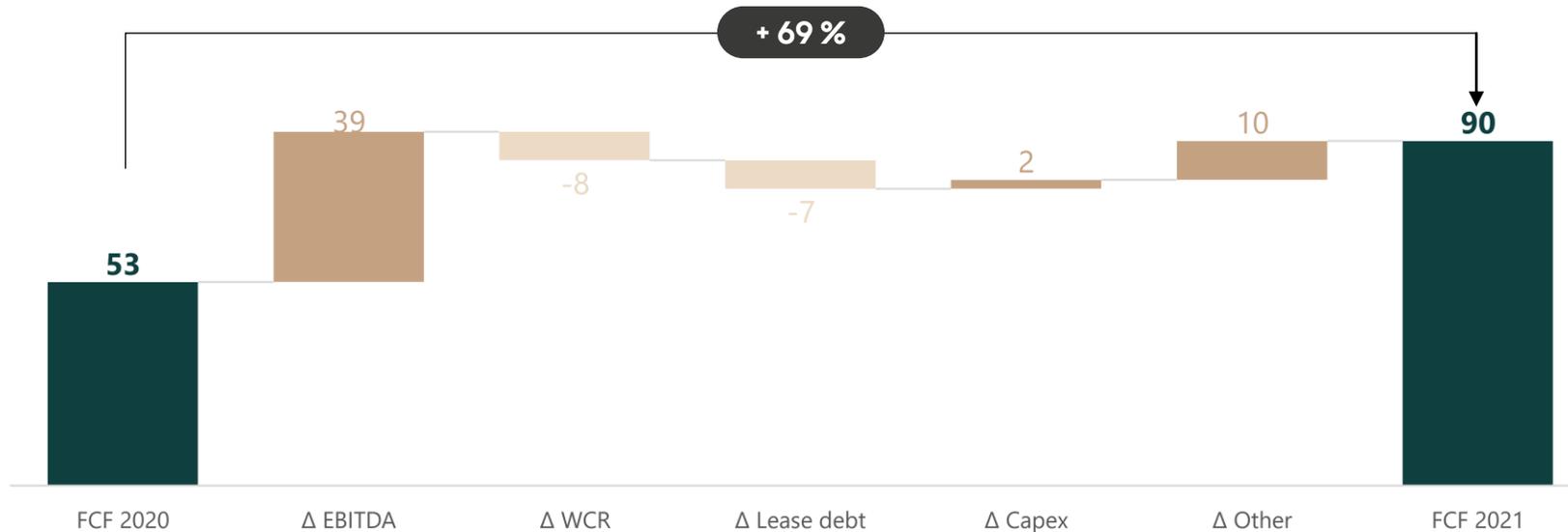
### Frais généraux et administratifs

- Base 2020 à un niveau non normatif (chômage partiel et remises sur les loyers)
- Investissements marketing maintenus pour soutenir l'activité en ligne, y compris marketplace (de 3,9 % à 5,0 % des ventes totales).

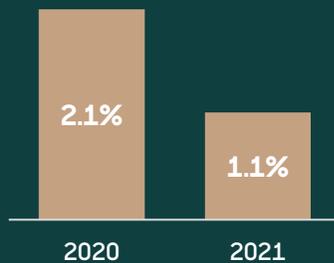
# Situation financière

## Forte génération de flux de trésorerie

Évolution du flux de trésorerie disponible  
(En millions d'euros)

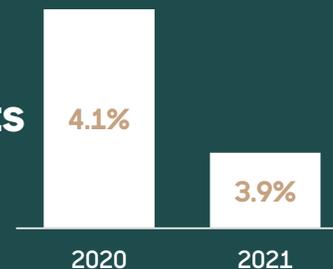


Besoin en fonds de roulement / Total des ventes



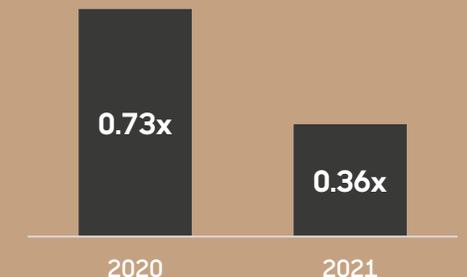
■ Besoin en fonds de roulement / Ventes nettes

Investissements / Total des ventes



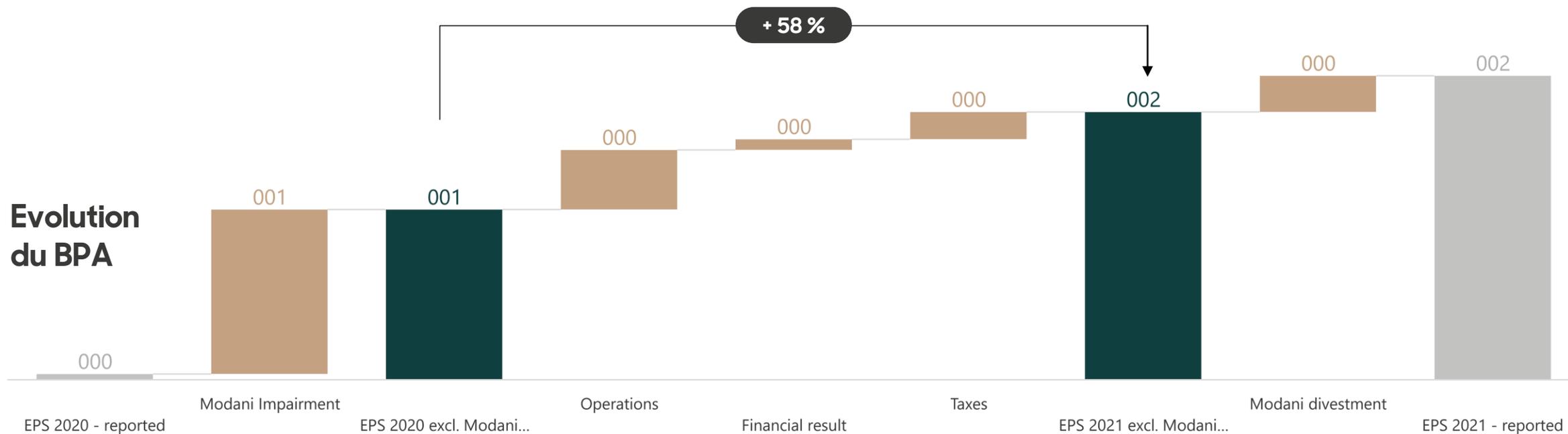
■ Investissements / Ventes nettes

Levier d'endettement



## Situation financière 2021

BPA record de 1,52 euro hors désengagement de Modani



- Une croissance rentable solide et équilibrée se traduisant par un BPA atteignant un plus haut historique
- BPA hors cession de Modani à 1,52 euro contre 0,96 euro en 2020 (+ 58 %) et 1,32 euro en 2019 (+ 15 %)
- Contribution du désengagement de Modani au BPA à hauteur de 0,21 euro

<sup>1</sup> Taux de distribution basé sur le BPA hors cession de Modani

**Proposition de dividende de  
55 centimes d'euro représentant  
un taux de distribution de 36 %<sup>1</sup>**

# Priorités et perspectives 2022

Julie Walbaum, Directrice générale

03



2022

## Priorités commerciales et de développement

### Activité commerciale

- Renforcer le positionnement de la marque et continuer à améliorer l'expérience client
- Mettre en œuvre le programme de développement à l'international et poursuivre la rationalisation du réseau de magasins français - au total 0 à 5 ouvertures nettes à prévoir sur l'année.

### Approvisionnement

- Réapprovisionnement des stocks dans un environnement de fret toujours complexe
- Ouverture du centre logistique du Nord de la France

### ESG

- Neutralité carbone Scopes 1 & 2
- Augmentation du taux de traçabilité des produits et amélioration continue de la gouvernance des fournisseurs



## T1 2022

Ventes conformes aux prévisions  
Avancées majeures sur les initiatives stratégiques



**EUR 313 millions**

Ventes, -1,3% vs T1 2021



Ouverture de la  
marketplace  
espagnole



**GOOD**  
IS BEAUTIFUL

Lancement du  
mouvement RSE  
de MDM

Dans un contexte marqué par



Des incertitudes  
géopolitiques



Une forte inflation



Des perturbations au  
niveau des chaînes  
d'approvisionnement

## T2 : Activité courante

### Contexte

- Inflation accrue et niveau de confiance des ménages au plus bas
- Perspectives négatives de consommation en équipement de la maison sur les prochains trimestres
- Perturbations persistantes au niveau de la chaîne d'approvisionnement

### Impact sur l'offre et la demande

- Tension accrue sur les coûts de transport et de matières premières
- Risque sur la reconstitution des stocks
- Trafic en baisse et consommation atone, web et magasin

### Gestion proactive de la croissance profitable

- Focus sur les gains d'efficacité
- Stricte discipline dans l'allocation des ressources, tout en préservant l'agenda stratégique

 Croissance

 Profit

## Perspectives 2022

### Chiffre d'affaires

En décroissance moyenne à un chiffre  
(« down mid-single digit »)

### Marge d'EBIT

À 5 % ou au-dessus

### Flux de trésorerie disponible

de 10 à 30 millions  
d'euros

### Taux de distribution du dividende

De 30 % à 40 %

### ESG

Neutralité carbone  
sur les scopes 1 et 2

# Présentation des commissaires aux comptes

04



# Questions et réponses

05



# Vote des résolutions

06



# Assemblée générale ordinaire annuelle

## 1<sup>ere</sup> Résolution :

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le  
31 décembre 2021

**Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

# Assemblée générale ordinaire annuelle

2<sup>e</sup> Résolution :

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le  
31 décembre 2021

**Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre  
2021**

# Assemblée générale ordinaire annuelle

## 3<sup>e</sup> Résolution :

### Affectation du résultat de l'exercice 2021

▪ Bénéfice net de l'exercice	22 325 677,53 euros
▪ Dotation à la réserve légale	1 116 283,88 euros
▪ Report à nouveau antérieur	46 922 949,20 euros
<b>MONTANT TOTAL DISTRIBUABLE</b>	<b>68 132 342,85 euros</b>
▪ A titre de dividende aux actionnaires Sur la base de 45 241 894 actions soit 0,55 euro par action	24 883 041,70 euros
▪ Report à nouveau	43 249 301,15 euros

# Assemblée générale ordinaire annuelle

## 4<sup>e</sup> Résolution :

Approbation d'une convention visée à l'article L.225-38 du Code de commerce conclue avec MAISONS DU MONDE FOUNDATION

Approbation de la convention nouvelle autorisée par le Conseil d'Administration et conclue avec MAISONS DU MONDE FOUNDATION au cours de l'exercice 2021.

# Assemblée générale ordinaire annuelle

## 5<sup>e</sup> Résolution :

Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce

Approbation des informations relatives à la rémunération versée à l'ensemble des mandataires sociaux en 2021.

# Assemblée générale ordinaire annuelle

## 6<sup>e</sup> Résolution :

Approbation des éléments versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2021 à Monsieur Peter CHILD, Président du Conseil d'Administration jusqu'au 30 juin 2021

**Vote sur les éléments de la rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2021 à Peter CHILD**

# Assemblée générale ordinaire annuelle

## 7<sup>e</sup> Résolution :

Approbation des éléments versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2021 à Monsieur Thierry FALQUE-PIERROTIN, Président du Conseil d'Administration depuis le 30 juin 2021

**Vote sur les éléments de la rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2021 à Thierry FALQUE-PIERROTIN**

# Assemblée générale ordinaire annuelle

## 8<sup>e</sup> Résolution :

Approbation des éléments versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2021 à Madame Julie WALBAUM, Directrice générale

**Vote sur les éléments de la rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2021 à Madame Julie WALBAUM.**

# Assemblée générale ordinaire annuelle

9<sup>e</sup> Résolution :

Approbation de la politique de rémunération de la Directrice générale

**Vote sur la politique de rémunération applicable à Madame Julie WALBAUM au titre de l'exercice 2022.**

# Assemblée générale ordinaire annuelle

## 10<sup>e</sup> Résolution :

Approbation du montant annuel global à allouer aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2022

**Fixation à 600 000 euros du montant maximum de la somme à allouer aux membres du Conseil d'administration.**

# Assemblée générale ordinaire annuelle

## 11<sup>e</sup> Résolution :

Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'Administration

**Vote sur les modalités de répartition de la rémunération des administrateurs.**

# Assemblée générale ordinaire annuelle

12<sup>e</sup> Résolution :

Ratification de la nomination à titre provisoire de Monsieur Victor HERRERO AMIGO

Ratification de la nomination provisoire intervenue lors du Conseil du 26 janvier 2022

# Assemblée générale ordinaire annuelle

## 13<sup>e</sup> Résolution :

Nomination de Madame Alexandra PALT en qualité de nouvelle administratrice

- Nomination en qualité d'administratrice indépendante
- Durée du mandat 4 ans

# Assemblée générale ordinaire annuelle

## 14<sup>e</sup> Résolution :

Nomination de la Société TELEIOS CAPITAL PARTNERS LLC en qualité de nouvel administrateur

- Nomination en qualité d'administrateur non indépendant
- Durée du mandat 4 ans

# Assemblée générale ordinaire annuelle

## 15<sup>e</sup> Résolution :

Nomination de Monsieur Gabriel NAOURI en qualité de nouvel administrateur

- Nomination en qualité d'administrateur non indépendant
- Durée du mandat 4 ans

# Assemblée générale ordinaire annuelle

## 16<sup>e</sup> Résolution :

Renouvellement du mandat de Commissaires au compte titulaire de la Société DELOITTE & ASSOCIES

- **Durée du mandat : 6 exercices**
- **Fin du mandat : Assemblée générale ordinaire annuelle 2028 (statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2027)**

# Assemblée générale ordinaire annuelle

17<sup>e</sup> Résolution :

Non-renouvellement du mandat de Commissaires au compte suppléant de la Société CISANE

# Assemblée générale ordinaire annuelle

## 18<sup>e</sup> Résolution :

Autorisation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'achat d'actions de la Société

- Autorisation du programme de rachat d'actions propres
- Fixation du prix maximal de rachat de l'action à 30 euros
- Plafond de détention : 10% du capital social
- Durée de validité : 18 mois
- Suspension en cas d'OPA

# Assemblée générale extraordinaire

## 19<sup>e</sup> Résolution :

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance par offre au public, à l'exception de celle visée à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription

- **Durée : 26 mois**
- **Plafond : montant nominal maximal des augmentations de capital : 14 650 000 d'euros soit 10% du capital social au 31/12/21, et montant nominal maximal des titres de créances : 220 000 000 euros**
- **Restriction : suspension en cas d'OPA et imputation sur les plafonds de la 27<sup>e</sup> résolution**

# Assemblée générale extraordinaire

## 20<sup>e</sup> Résolution :

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance par offre au public avec maintien du droit préférentiel de souscription

- **Durée : 26 mois**
- **Plafond : montant nominal maximal des augmentations de capital : 73 000 000 d'euros soit 50% du capital social au 31/12/21, et montant nominal maximal des titres de créances : 750 000 000 euros**
- **Restriction : suspension en cas d'OPA et imputation sur les plafonds de la 27<sup>e</sup> résolution**

# Assemblée générale extraordinaire

## 21<sup>e</sup> Résolution :

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance dans le cadre d'une offre visée à l'article L. 411-2 1° du code monétaire et financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription

- **Durée : 26 mois**
- **Plafond : montant nominal maximal des augmentations de capital : 14 650 000 d'euros soit 10% du capital social au 31/12/21, et montant nominal maximal des titres de créances : 220 000 000 euros**
- **Restriction : suspension en cas d'OPA et imputation sur les plafonds de la 27<sup>e</sup> résolution**

# Assemblée générale extraordinaire

## 22<sup>e</sup> Résolution :

Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de fixer le prix d'émission des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital selon certaines modalités, dans la limite de 10% du capital par an, dans le cadre d'augmentations du capital social par émission d'actions sans droit préférentiel de souscription

- **Durée : 26 mois**
- **Décote : 5% de la moyenne pondérée des cours des 3 dernières séances de bourse sur le marché réglementé d'Euronext Paris précédant la date de fixation du prix de souscription de l'augmentation de capital**

# Assemblée générale extraordinaire

## 23<sup>e</sup> Résolution :

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-135-1 du code de commerce

- **Durée : 26 mois**
- **Restriction : suspension en cas d'OPA et imputation du montant nominal des augmentations de capital sur les plafonds stipulés aux 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> résolutions**

# Assemblée générale extraordinaire

## 24<sup>e</sup> Résolution :

Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, hors offre publique d'échange

- **Durée : 26 mois**
- **Restriction : suspension en cas d'OPA et imputation sur les plafonds de la 27<sup>e</sup> résolution**

# Assemblée générale extraordinaire

## 25<sup>e</sup> Résolution :

Autorisation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres

- **Durée : 26 mois**
- **Plafond : montant nominal total des augmentations : 10% du capital social**
- **Restriction : suspension en cas d'OPA**

# Assemblée générale extraordinaire

## 26<sup>e</sup> Résolution :

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, réservée aux adhérents de plans d'épargne d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription

- **Durée : 26 mois**
- **Plafond : montant nominal des augmentations de capital : maximum 2% du capital social à la date d'utilisation de la délégation, sans pouvoir excéder 1% sur 12 mois glissants**
- **Restriction : suspension en cas d'OPA et imputation sur les plafonds de la 27<sup>e</sup> résolution**

# Assemblée générale extraordinaire

## 27<sup>e</sup> Résolution :

Limite globale des autorisations d'émissions avec maintien et suppression du droit préférentiel de souscription

- Limite globale des autorisations d'émissions conférées aux résolutions n°19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, 21<sup>e</sup>, 23<sup>e</sup>, 24<sup>e</sup> et 26<sup>e</sup>
- Plafonds :
  - montant nominal maximal des augmentations de capital social : 73 000 000 euros
  - montant nominal maximal des augmentations de capital social, susceptibles d'être réalisées en vertu des 19<sup>e</sup>, 21<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> résolutions fixé à 14 650 000 euros soit 10% du capital social statutaire

# Assemblée générale extraordinaire

## 28<sup>e</sup> Résolution :

Autorisation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions détenues par la Société par suite de rachat de ses propres titres

- Réduction du capital social par annulation des actions auto-détenues, dans la limite de 10% dans le cadre du programme de rachat d'actions propres
- Durée : 24 mois

# Assemblée générale extraordinaire

## 29<sup>e</sup> Résolution :

Autorisation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions, sous conditions de performance, au profit des salariés et des mandataires sociaux éligibles de la Société et des sociétés qui lui sont liées

- Autorisation d'un nouveau plan d'une durée de 38 mois sous condition de performance portant sur 2% du capital social
- Sous-plafond d'attribution au mandataire social : 0.4%
- Vesting : 3 ans
- Bénéficiaires : salariés et/ou mandataires sociaux éligibles

# Assemblée générale ordinaire

30<sup>e</sup> Résolution :

Pouvoirs pour effectuer les formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie certifiée du Procès-verbal de l'Assemblée afin d'effectuer toutes formalités

# Clôture de l'assemblée

05





**MAISONS**  
DU MONDE

# Assemblée générale

31 mai 2022

## Avertissement

### Déclarations prospectives

Cette présentation contient certaines déclarations qui constituent des « déclarations prospectives », y compris notamment les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré.

Ces déclarations prospectives sont fondées sur les anticipations et convictions actuelles de l'équipe dirigeante et sont soumises à un certain nombre de risques et incertitudes, en conséquence desquels les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévisionnels évoqués explicitement ou implicitement par les déclarations prospectives.

Par conséquent, aucune garantie n'est donnée sur le fait que ces énoncés ou prévisions se réaliseront ou que les objectifs de résultats seront atteints.

Les énoncés prospectifs figurant dans cette présentation sont valables uniquement à la date de leur publication et ne donneront lieu à aucune mise à jour ou révision. Pour plus d'informations sur ces risques et incertitudes, vous pouvez consulter les documents déposés par Maisons du Monde auprès de l'Autorité des marchés financiers..